



### Qu'est-ce que le Prix d'excellence décerné à des jeunes?

- Le Prix d'excellence décerné à des jeunes Yukonnais est un moyen de souligner les efforts de jeunes qui participent de façon constructive à la vie de leur collectivité et qui contribuent, par leurs actes, à leur mieux-être et à celui de leur collectivité.

### Critères d'admissibilité :

- Les jeunes doivent avoir entre 15 et 20 ans au 1<sup>er</sup> avril de l'année où ils sont mis en candidature.
- Nous voulons souligner le travail de jeunes :
  - qui sont des leaders et des modèles pour les autres personnes de leur collectivité;
  - qui font du bénévolat pour aider les autres;
  - qui contribuent à donner une image positive à leur collectivité par le travail qu'ils accomplissent;
  - qui prennent des initiatives.

Ce prix est décerné à des jeunes exceptionnels; la notion d'« excellence » est très vaste. Lors de l'examen des candidatures, nous soulignerons tout particulièrement les efforts des jeunes qui participent de façon constructive à la vie de leur collectivité. Il peut s'agir de travail bénévole, d'activités de collecte de fonds, d'aide aux personnes âgées ou aux Aînés, etc. Cependant, l'admissibilité n'est pas exclusivement réservée à ce type d'activités; en étant simplement eux-mêmes et en suivant leurs passions, les jeunes peuvent également être des modèles.

### Processus de mise en candidature :

- La période de candidature a lieu du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> juin.
- Pour présenter une candidature, veuillez remplir un formulaire de mise en candidature! Les formulaires sont disponibles sur notre **site Web**, au [www.youth.gov.yk.ca/fr/](http://www.youth.gov.yk.ca/fr/) Les formulaires remplis peuvent être envoyés, par courriel, à [gord.kurzynski@gov.yk.ca](mailto:gord.kurzynski@gov.yk.ca), ou, par télécopieur, au Secrétariat à la jeunesse, au 867-393-6341.

### Processus de sélection :

- Le personnel du Secrétariat à la jeunesse sélectionnera les lauréats. Idéalement, deux de ceux-ci résident dans des collectivités rurales, tandis que les deux autres habitent à Whitehorse. Toutefois, cela peut varier en fonction des candidatures reçues.
- Le Secrétariat communiquera uniquement avec les jeunes dont la candidature a été retenue. Néanmoins, nous félicitons tous les candidats pour leur travail et leur dévouement.

### Reconnaissance :

Chaque lauréat :

- recevra un chèque de **250 \$** ainsi qu'une **affiche spéciale** comprenant sa photo et une notice biographique mettant en valeur ses réalisations (gracieuseté du Secrétariat à la jeunesse). Ces affiches seront distribuées dans chacune des collectivités du territoire. Une séance de photos sera organisée dans la collectivité de chacun des lauréats afin d'obtenir une photo idéale d'eux pour l'affiche;
- recevra du Bureau du commissaire un **certificat soulignant ses réalisations**. Ce certificat lui sera remis par le commissaire en même temps que le chèque, lors d'une activité dont le commissaire est l'hôte, dans sa collectivité ou lors d'une autre activité de son choix;
- sera mis à l'honneur sur le site Web du Secrétariat à la jeunesse et dans un communiqué publié par le gouvernement du Yukon.

**Le Prix d'excellence décerné à des jeunes est parrainé par le Secrétariat à la jeunesse,  
en partenariat avec le Bureau du commissaire.**

**Merci de nous aider à souligner les efforts de jeunes Yukonnais qui font bouger les choses.**



